




dirigeants




salariés

Ensemble, acteurs du dialogue social dans nos entreprises !

Découvrez les formations communes pour animer
et favoriser le dialogue social en entreprise

Une initiative originale portée par les organisations syndicales et patronales



Format Dialogue

Un format novateur pour dynamiser le dialogue social

Une formation commune réunit employeurs et salariés autour de la même table et les invite à s'interroger sur leur vision de l'entreprise et du dialogue social.

Créer les conditions d'un échange constructif et d'une meilleure compréhension de chacune des deux parties prenantes du dialogue social, c'est l'ambition des formations communes.

Parce que : confronter les points de vue et construire la confiance contribue à la performance économique, et à l'amélioration de la qualité des relations dans nos entreprises.

Une méthode éprouvée

- Confrontation des points de vue
- Élaboration de règles pour un échange constructif
- Compréhension mutuelle des enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Apprentissage conjoint du mieux travailler ensemble
- Préparation collective des projets à venir
- Partage d'un vocabulaire commun

Travailler ensemble sur votre projet d'entreprise

- Mutations économiques
- Gestion des emplois et des parcours professionnels
- Transports et mobilité durable
- Partage de la valeur ajoutée
- Fonctionnement du CSE
- Santé, sécurité
- Conditions de travail
- Égalité professionnelle
- Handicap
- Télétravail
- Transitions écologiques

Une pédagogie innovante centrée sur la relation

- Une animation permettant de garantir la diversité des points de vue et de valoriser l'expérience des participants.
- Des outils de travail collaboratifs basés sur l'interactivité et l'écoute active.
- Une composition équilibrée entre employeurs et salariés.





**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES FORMATIONS
COMMUNES
AU DIALOGUE SOCIAL

Qui délivre ces formations ?

Un réseau de plus de 200 organismes
de formation référencés...

... pour leur respect du cahier
des charges général de l'État

(BO Ministère du Travail du 30/07/18)

**Une intervention
agile**, intra ou inter
entreprises, qui peut être
entièrement personnalisée
et construite selon vos
besoins.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

<http://formatdialogue.intefp.fr/>

Les formations communes s'inscrivent dans la loi de modernisation
du dialogue social du 8 août 2016. Les conditions de mise en œuvre
sont précisées dans le bulletin officiel du 30/07/2018.